

Capitalisation Programme Assainissement Nord Ouest



Approche participative dans le cadre de la construction des latrines

DÉMARCHE DU PROJET

L'approche participative a été traduite concrètement dès l'élaboration du projet. En effet, et conformément aux Directives Opérationnelles du secteur Eau Potable et Assainissement en milieu Rural (EPAR) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), la participation communautaire attendue devait s'élever à au moins 50% du prix total d'une latrine familiale (MTPTC, *Eau Potable et Assainissement en milieu Rural (EPAR), Directives Opérationnelles*, 2^e édition, janvier 2008). Les activités de sensibilisation et de construction ont suivi cette méthodologie de participation répartie à 50/50 entre les foyers et le projet.

1. Une démarcation par rapport aux projets d'assistance à 100%

L'équipe du programme ANO a constaté que des projets antérieurs de latrines ne s'étaient pas avérés durables sur les communes du Bas Nord Ouest (Jean Rabel, Bombardopolis), notamment pour les raisons suivantes :

- absence d'information et de sensibilisation des populations sur les thématiques de l'assainissement et de l'hygiène,
- absence d'implication des populations dans la construction des latrines (latrines livrées « clefs en main » par les projets),
- latrines non pas familiales mais partagées par plusieurs foyers.

Dans la plupart des cas, la gestion de latrines a provoqué des conflits entre foyers. Souvent, elles n'ont pas été entretenues et/ou pas vidangées, et ne sont donc plus utilisées. Les populations ne se sont pas approprié ces infrastructures sur le long terme.

De nombreux projets ne demandant peu ou pas de participation aux bénéficiaires ont eu lieu sur les communes ciblées :

- construction d'un réseau d'eau complet (Saint Louis du Nord),
- autres aides extérieures sur le modèle de l'assistance : aide alimentaire, distributions.

Ainsi, les populations du Nord Ouest ont pris l'habitude de projets davantage basés sur l'assistance que sur la participation.

2. La participation 50/50 : une méthodologie par étapes



Dans la mise en œuvre, la méthodologie participative du programme ANO s'est appuyée sur une forte sensibilisation des populations en amont et sur une mise en œuvre des constructions par étapes.

a) La nécessité d'une forte sensibilisation en amont des constructions

Les premières réactions des populations à la présentation de la méthode 50/50 ont été réticentes : selon elles, si le programme ANO était conçu comme un projet, alors il devait « tout donner », c'est-à-dire construire les latrines en totalité, sans contribution des bénéficiaires.

Plusieurs présentations du projet ont eu lieu à destination des autorités locales puis des populations (trois réunions publiques par zone en moyenne), chacune abordant le mode de participation prôné par le programme ANO concernant la construction des latrines. Les animateurs ont ainsi facilité des débats sur la participation communautaire.

Ce travail en amont de la construction des latrines a été crucial. Les animateurs parlent davantage de « motivation » que de « sensibilisation » et considèrent que la principale difficulté rencontrée a été de convaincre les populations qu'elles devaient elles-mêmes construire leurs latrines.

Les principaux arguments évoqués par les animateurs ont été les suivants :

- dangers de la défécation à l'air libre,
- importance d'avoir une latrine pour l'hygiène et la santé,
- avoir sa propre latrine isolée par une superstructure pour l'intimité et la propreté.

b) Le chronogramme de construction 50/50



Après sélection des zones d'intervention, réception et approbation des demandes de latrines, le chronogramme de construction a été mis en œuvre comme suit :

- mise en place du soubassement par le « boss maçon » (programme ANO),
- fouille de la fosse (foyer bénéficiaire),
- construction et placement de la dalle par le « boss maçon » (programme ANO),
- construction du cadre de la superstructure, « barrer la latrine » (foyer bénéficiaire),
- fourniture de tôles pour le toit de la latrine (programme ANO),
- finition de la superstructure (murs) avec matériaux au choix (foyer bénéficiaire),
- fourniture du tuyau d'aération en PVC (programme ANO).

Ainsi, la participation du projet dans la construction de la latrine est intervenue par étape : la dalle était mise en place après que la fosse a été fouillée, le toit après que le cadre de la superstructure a été posé, le tuyau d'aération après la finition de la latrine. Ces validations successives ont établi un contrat tacite entre les bénéficiaires et l'équipe projet : les avancées des premiers étaient un préalable à toute intervention du programme sur la latrine.

Cette méthode de construction a participé de la motivation constante des bénéficiaires. Elle est reproductible pour la mise en œuvre d'autres projets de latrinisation en Haïti.

c) Valorisation des apports des populations

Les apports des populations ont été valorisés :

- Fourniture de matériaux : sable, gravier, roches
Ces apports sont différenciés selon les zones d'intervention. Dans certaines zones, on ne pouvait se procurer certains matériaux. Ainsi, le programme a souvent dû acheter du sable car celui trouvé sur place n'était pas d'assez bonne qualité.
- Main d'œuvre : fouille de la fosse, réalisation de la superstructure (cadre et parois)
La fouille a été plus facile et rapide par endroits. Ainsi, sur la zone de Nan Coton (Jean Rabel), certains habitants ont organisé spontanément des concours de vitesse de fouille. La tâche a été extrêmement laborieuse sur Côte-de-Fer (Anse-à-Foleur), le sous-sol étant particulièrement rocaillieux.

ANALYSE CRITIQUE / LEÇONS À RETENIR

1. L'adhésion des populations à la l'approche participative 50/50

La totalité des latrines construites dans le cadre du programme ANO l'ont été en suivant la méthode 50/50.

Les facteurs suivants ont favorisé cette réussite :

- quantité et régularité des animations en amont de la construction des latrines,
- fréquence du suivi de la fouille de la fosse et de la construction de la superstructure par les coordinateurs et animateurs,
- degré d'adhésion et dynamisme des autorités au niveau des sections communales (CASEC, ASEC).

L'ensemble de ces facteurs est lié au temps de présence des animateurs sur le terrain : plus les animations et le suivi des chantiers sont fréquents, plus effective est la mise en œuvre de l'approche participative du projet. L'animateur est ici une personne clef puisqu'il fait le lien entre motivation, sensibilisation et construction.

2. Contraintes et ajustements apportés à la stratégie initiale

a) Quelques problèmes rencontrés ponctuellement au cours des travaux

- Parfois, les « boss maçons » souhaitent construire les dalles rapidement (pour remplir leurs contrats et être payés) et les livrent aux foyers avant que la fosse n'ait été creusée à la profondeur minimum appropriée,

→ Une présence régulière des coordinateurs et animateurs du projet est nécessaire pour insister sur le respect des étapes prévues.

- A Rivière Salée (Saint Louis du Nord), une demande de latrine avait été rejetée par le CASEC en raison de la non présentation d'une pièce d'identité. Le demandeur n'a pas osé insister. L'intervention de l'équipe projet a permis de faire valider la demande en présence d'un tiers pouvant fournir un document et témoigner de l'identité du demandeur, A Bonneau (Saint Louis du Nord), l'équipe projet a constaté qu'un foyer n'avait pas reçu de latrines malgré avoir soumis trois demandes au CASEC, et ce pour des raisons de mésentente entre ce dernier et le chef de famille,

A Rivière Salée, des tuyaux PVC ont été stockés dans les bureaux des CASEC/ASEC qui les ont donnés aux bénéficiaires alors que ceux-ci n'avaient pas encore terminé leur superstructure,

→ Bien que les CASEC/ASEC aient été sensibilisés à la méthodologie participative, ils bénéficient d'une autorité sur leur zone d'administration et sont parfois exposés aux pressions locales des bénéficiaires. Un suivi régulier des travaux par les coordinateurs et animateurs permet d'une part de soulager le travail des CASEC et ASEC en rappelant les engagements du projet et des foyers, et d'autre part de contrôler d'éventuels abus.

- Certaines latrines ont un tuyau PVC alors que la superstructure n'est pas complète (commune de Bombardopolis notamment), ce qui n'encourage pas les foyers à finir la construction,

→ Les étapes prévues par la démarche 50/50 du projet doivent être strictement respectées, même si leur rythme de construction n'est pas aussi rapide que planifié. En fin de programme, les animateurs ont fait davantage pression sur les bénéficiaires afin d'accélérer la finition des travaux.

b) Ajustements apportés ponctuellement à la démarche méthodologique

La méthode d'intervention du projet a été suffisamment souple pour s'adapter à certains dysfonctionnements :

- Il était initialement prévu que les travaux de construction des superstructures soient encadrés par des contre-maîtres indemnisés 250 gourdes. Comme ces derniers n'étaient pas assez présents sur certains chantiers, l'équipe projet a décidé de confier cette mission aux « boss maçons » qui ont reçu l'indemnité à la réception des superstructures. Ainsi, les « boss maçons », qui participaient déjà au projet à travers la réalisation des dalles, se sont davantage investis au côté de la population tout au long de la construction.

- En fin de projet, quelques travaux de finition de la superstructure étaient à l'arrêt à Porrier (Jean Rabel), malgré leur supervision par un contremaître indemnisé. Le coordinateur a alors fait évoluer la stratégie du programme en versant cette indemnité aux artisans-clisseurs afin qu'ils réalisent les superstructures non encore terminées à l'aide de matériaux fournis par les foyers bénéficiaires. Cet ajustement, qui a été utilisé en dernier recours pour un faible nombre de latrines, a permis de les terminer rapidement (superstructure et livraison du tuyau d'aération en PVC).



3. La question de la prise en charge des personnes vulnérables

Des informations indicatives ont été tirées de l'enquête CAP (Connaissances – Attitudes – Pratiques) finale réalisée en décembre 2010 selon lesquelles environ 53% des personnes interrogées affirment avoir payé une tierce personne pour participer à la construction de leur latrine, la dépense moyenne par foyers étant de 1 000 HTG.

Ainsi, la participation des foyers à la construction de leur latrine a parfois eu un coût financier qui manifeste l'effort investi pour ces infrastructures mais peut également poser la question de la prise en charge des plus vulnérables.

Dans la cadre du programme ANO, il n'y a pas eu de mesures spécifiques en faveur des personnes vulnérables (veuves, femmes seules, personnes handicapées, etc.).

Cependant, des initiatives locales ont été constatées sur les zones d'intervention :

- A Nan Coton (Jean Rabel), les habitants et l'ASEC se sont mobilisés spontanément pour demander une subvention de la mairie à destination des personnes vulnérables bénéficiaires du programme afin qu'elles puissent faire fouiller leurs fosses par un tiers.

- A Nan Jeanty (Jean Rabel), sur l'initiative d'une association locale, certains habitants ont aidé les personnes âgées dans la fouille des fosses ou la construction des superstructures.

De telles initiatives communautaires autonomes démontrent l'appropriation du projet par les communautés (décisions collectives) et leurs représentants (demande relayée par les CASEC/ASEC à la mairie). Ces dynamiques locales sont propres à chaque société ou groupement de personnes. Le programme ANO n'a pas souhaité intervenir pour ne pas perturber ces processus. Néanmoins, de telles dynamiques pourraient être encouragées auprès des CASEC/ASEC dans le cadre d'un futur projet : il ne s'agirait pas d'agir à leur place mais plutôt de les sensibiliser à la prise en charge des plus vulnérables en amont de la mise en œuvre des latrines.

✓ Informer, sensibiliser et motiver les populations avant la construction des latrines

Les animateurs du programme ANO ont effectué un important travail d'information, d'explication et de motivation en amont de la mise en œuvre de la démarche participative, avec les autorités locales puis les populations (environ neuf mois). Ces échanges ont permis de présenter la méthode d'intervention participative du projet et de motiver les populations en amont des constructions.

La prise en compte des plus vulnérables peut être encouragée auprès des autorités et groupements locaux (CASEC, ASEC, associations locales) sans agir à la place de ces institutions.

✓ Privilégier une méthode participative 50/50 par étapes

La mise en œuvre des constructions par étapes entre les foyers et le projet (50%/50%) a permis d'encourager une participation continue des populations. Cette approche a été proposée et expliquée par l'équipe projet en amont du processus de demande de latrines. Après débat et « motivation des populations » (selon les termes des animateurs), les futurs bénéficiaires ont adhéré à ce positionnement promu par le projet. La participation 50/50 a nécessité un suivi régulier de l'équipe projet en association avec les autorités locales (CASEC, ASEC) et des ajustements ponctuels dans les cas de dysfonctionnements. Une possible évolution vers une participation accrue des populations pourrait être envisagée mais devrait tenir compte des facteurs suivants :

- possibilité d'apports en matériaux si participation exclusivement en nature : présence de sable, gravier et autres matériaux sur zone ?
- possibilité d'envisager un apport financier des populations (apport qui a été constaté indirectement sur le programme ANO),
- qualité des latrines construites : pourront-elles être considérées comme des infrastructures d'assainissement améliorées ?, seront-elles durables ?

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

✓ Construire des latrines à une échelle familiale

Agir à l'échelle familiale favorise la participation des foyers. Etant propriétaires des infrastructures, les foyers endossent donc la responsabilité de leur construction et de leur entretien. Par le passé, la construction de latrines collectives sur le Bas Nord Ouest ne s'est pas avérée durable, principalement en raison des difficultés de gestion entre plusieurs foyers. De plus, une gestion des constructions par foyer (avancée de la construction au rythme du foyer et non de la communauté) permet une responsabilisation individualisée ainsi qu'une émulation de voisinage (si un foyer reçoit une dalle, ceci incite le foyer voisin à terminer la fouille de sa latrine pour en bénéficier également).

➤ Document de référence :

MTPTC, *Eau Pot able et Assainissement en milieu Rural (EPAR), Directives Opérationnelles*, 2^e édition, janvier 2008.

➤ Fiches liées :

Techniques de latrines

Durabilité des actions de latrinisation

Méthodologie de sensibilisation à l'hygiène